

REVUE
HISTORIQUE
DES
ARMÉES

Revue historique des armées

244 | 2006
France-Roumanie

Relations politiques et militaires entre la France et les principautés de Transylvanie, de Valachie et de Moldavie

Sergiu Iosipescu



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/6002>

ISBN : 978-2-8218-0500-2

ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 15 septembre 2006

Pagination : 11-21

ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Sergiu Iosipescu, « Relations politiques et militaires entre la France et les principautés de Transylvanie, de Valachie et de Moldavie », *Revue historique des armées* [En ligne], 244 | 2006, mis en ligne le 21 novembre 2008, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/6002>

Ce document a été généré automatiquement le 6 mai 2019.

© Revue historique des armées

Relations politiques et militaires entre la France et les principautés de Transylvanie, de Valachie et de Moldavie

Sergiu Iosipescu

- 1 « *J'ouys dire une fois M. le Connétable : que les roys de France avoient deux alliances et affinités desquelles ne s'en doivent jamais distraire et despartir pour chose du monde : l'une celle des Suysses, et l'autre celle du Grand Turc.* » Les propos d'Anne de Montmorency, grand connétable sous François I^{er}, recueillis par Brantôme, ne sont pas démentis par les Suisses tout au long de l'Ancien Régime (l'alliance finit tragiquement dans le massacre du 10 août 1792). Pour l'Empire ottoman, l'alliance dure autant que celle des Suisses, en dépit de quelques ruptures. Grâce à elle, la France peut entretenir des relations politiques et militaires avec les principautés roumaines dès le XVI^e siècle¹. Cela s'explique par l'évolution « géohistorique » de cette partie de l'Europe : entre 1452 et 1484, après que le Grand Turc a conquis la mer Noire, les principautés doivent composer avec la Sublime Porte pour conserver une partie, au moins, de leur statut politique international antérieur. Sans doute aux temps des Croisades, des dynasties d'Anjou, de Luxembourg-Hongrie et des grands ducs de Bourgogne, des contacts entre Français et Roumains existaient déjà. Il faut attendre le XV^e siècle, pour que les principautés du bassin carpatique entrent dans les plans politiques des rois de France. On connaît bien l'idée de la reine mère, Louise de Savoie et de son Conseil, pour sauver son fils, le roi François I^{er}, prisonnier de l'empereur Charles Quint lors de la bataille de Pavie (24 février 1525), en utilisant l'alliance ottomane pour prendre l'Empire à revers. Dans une Europe où la peur de l'envahisseur turc est encore très vive, la relation du Roi Très Chrétien avec les sultans fait craindre l'introduction de « *l'ennemi dans la Maison* », crainte immédiatement utilisée par la propagande impériale. Propagande reprise par les auteurs osmanlis, tels que Kemal Pachazadé qui justifie la campagne du sultan en Hongrie « *à la parole donnée au bey de France* », menacé par « *le joug du roi du pays des Alamans et bey d'Espagne* »². Il est intéressant de constater que la première lettre roumaine conservée, une lettre d'un

négociant de Câmpulung (département de Muscel en Valachie) au juge de Kronstadt (Braşov)³ concernant les mouvements de la flottille ottomane sur le Danube et les préparatifs de Suleyman Kanuni le Magnifique pour prendre Belgrade (action accomplie le 29 août 1521), s'avère être un démenti de cette propagande. La campagne du Grand Turc en Hongrie en 1526⁴, en fait, poursuit le plan conçu en 1521 par le sultan et n'est absolument pas une conséquence de l'alliance française. Mais après le désastre hongrois de la bataille de Mohacs, les efforts des Habsbourgs pour conserver l'héritage de la couronne de Saint-Étienne, le royaume d'Hongrie, grèvent considérablement les ressources impériales pour la guerre à l'Est. C'est donc dans le giron de l'Empire ottoman que les principautés roumaines combattent les Habsbourgs en Transylvanie et cherchent à accroître les domaines princiers roumains dans cet ancien voïvodat d'outre Carpathes. Toutefois, depuis 1529, une certaine coordination entre les campagnes des armées de François I^{er} et celles du sultan et de ses vassaux, spécialement le prince Pierre Rareş de Moldavie (1527-1538, 1541-1546), existe bien. La création, hésitante, par la volonté de l'Empire ottoman d'un royaume hongrois vassal de la Porte au bénéfice de Jean Zapolya, ancien voïvode de Transylvanie, n'échappe pas à l'attention de la diplomatie française. L'actif Rincon, envoyé de François I^{er} à Constantinople, signe un traité avec le nouveau roi de Hongrie, qui l'intègre à l'alliance réunissant la France, la Bavière, l'Angleterre, le Saint-Siège et plusieurs États italiens. Outre sa valeur stratégique, l'alliance transylvaine apaise les scrupules chrétiens du roi de France. En réaction, Charles Quint tente d'organiser une « diversion orientale », entre 1529 et 1533, en poussant la Perse à attaquer l'Empire ottoman.

- 2 Les résultats « géopolitiques » les plus importants de cette alliance franco-ottomane sont l'implantation de Khayr ad-Din « Barberousse » dans le golfe d'Alger, la conquête ottomane de la plupart des territoires de l'ancienne couronne de Saint-Étienne, avec Bude, et la création d'une principauté de Transylvanie (après 1541), refuge de la famille Zapolya et d'une partie des élites hongroises.
- 3 La connivence entre la France et l'Empire ottoman, fondée par l'aversion commune contre Charles Quint et contre les Habsbourgs en général, influencent la situation des principautés de Valachie, de Moldavie et de Transylvanie, dès le milieu du XVI^e siècle et jusque vers la fin du XVII^e siècle. Leur position géopolitique forme un bloc à la marge orientale de l'Europe chrétienne. L'influence française à Constantinople est suffisamment puissante pour obtenir la dignité princière en Valachie en faveur de Pătraşcu le Bon (mars 1554-décembre 1557), dont les forces, unies avec celles de Moldavie, réussissent, contre les Habsbourgs, à rétablir la famille Zapolya – la reine mère Isabelle et le « roi » Jean Sigismond – en Transylvanie (septembre 1556). D'ailleurs, à peine rétabli en Transylvanie et après la parenthèse de l'occupation impériale du pays (1551-1555), le prince Jean Sigismond Zapolya cherche, à l'été 1556, lui aussi une alliance matrimoniale à la cour de France.
- 4 À la fin de ces trente années d'alliance, il faut observer que la diversion orientale s'avère efficace : les interventions des armées du Grand Turc ou des princes de Moldavie et de Valachie obligent les impériaux à chercher un accommodement avec la France. Prendre le Saint Empire à revers semble d'autant plus important, qu'ayant abandonné les guerres en Italie, le nouveau théâtre des actions militaires françaises se situe surtout en Allemagne.
- 5 Même une créature des Habsbourgs comme le prince de Moldavie, Jacques Héraclide le Despote (novembre 1561-novembre 1563), n'hésite pas à recourir à la protection de

l'ambassade de France à Constantinople « à l'exemple du roy de Transylvanie et comme tous les autres princes chrétiens qui ont en recours coups ombre de vos ailles »⁵.

- 6 Les principautés roumaines attirent à nouveau l'attention de la cour de France à l'occasion du « grand projet », voulu avec ardeur par la reine Catherine de Médicis, d'installer son fils préféré, Henri, duc d'Anjou, sur le trône de Pologne, trône par ailleurs convoité par la Maison d'Autriche. Bien que, pour y accéder, les émissaires français promettent à la Diète polonaise de rétablir les droits, réels où prétendus, de la couronne de Pologne sur la Moldavie, l'ambassade de France à Constantinople soutient, quant à elle, à la Porte que le prince de cette principauté roumaine est-carpathique serait l'un de ses fidèles, Jean l'Arménien ou le Terrible (février 1572-juin 1574). Finalement, ce dernier déçoit ses protecteurs et indispose de plus l'éphémère roi de Pologne, Henri de Valois (1573-1574), par ses plans et sa guerre contre les Turcs.
- 7 Au cours de son séjour oriental, le futur Henri III fait le projet d'établir un prince en Valachie. Son protégé et ancien mignon, Pierre Boucle d'Oreille, est accepté par la Porte grâce à l'intervention de l'ambassadeur de Germiny. Son règne est éphémère (juillet 1583-avril 1585), mais offre à ses compatriotes une brève vision de la civilisation occidentale par ses constructions, palais et jardins, à Târgoviște – capitale de la principauté – et ses autres innovations françaises et vénitiennes.
- 8 Il va de soit que ni Henri IV et son Conseil, ni l'historiographie française (celle de Thou notamment), n'ont de sympathie pour l'épopée de Michel le Brave, prince de Valachie (1593-1600) : promu par la Porte sur les instances de l'ambassade d'Angleterre, adhérent de la Sainte-Ligue, champion de la lutte contre le Grand Turc et, par ses victoires, unificateur de la Valachie, de la Transylvanie et de la Moldavie (1599-1600) en une grande principauté roumaine liée, à perpétuité, au Saint Empire de Rodolphe II. Les élites roumaines sont, sous Michel le Brave formées dans la tradition, renouvelée, de la Croisade in turcos, et du « bloc » politique des trois principautés, liées par des traités d'alliance.
- 9 La guerre de Trente ans (1618-1648) attise l'intérêt français pour la « diversion orientale »⁶. Déjà lorsque la révolte bohême était submergée par les armées des impériaux, les forces du prince transylvain Gabor Bethlen (octobre 1613-novembre 1629), appuyées par des détachements envoyés de Valachie, conformément aux accords entre les deux principautés avaient réussi à conjurer le péril et même à menacer Vienne (1619-1622). Mais, contrairement à certaines assertions, c'est bien le prince de la Transylvanie, Gabor Bethlen, qui propose en 1625 à l'ambassade de France à Constantinople, lors d'une réunion des représentants de l'Angleterre, de Venise et des Provinces Unies, un traité d'alliance. La Transylvanie s'engage à organiser avec 40 000 hommes une campagne contre la Maison d'Autriche si les alliés lui promettent un subside de 40 000 thalers par mois et un traité de paix négocié en commun. Pour le prince Transylvain, la guerre est, dès le début, le moyen de briguer la couronne hongroise, réduite à cette Hongrie supérieure des Habsbourgs (correspondant en fait au nord-ouest de la Hongrie et à la Slovaquie actuels). Pendant l'hiver 1625-1626, l'ambassadeur français à Constantinople, le comte de Césy, propose à la cour d'Alba Iulia – capitale de la Transylvanie – par le biais de son émissaire, Tomaso Fornetti, la conclusion d'un traité afin d'établir une vraie « diversion » contre les Habsbourgs avec 35 000 à 40 000 soldats transylvains, moyennant un subside français de 50 000 écus ou de 100 000 florins, et la promesse de ne pas l'exclure de la paix⁷. À la même époque, l'ambassade de France à Constantinople envoie l'un de ses informateurs aux frontières de la Pologne, pour suivre

la situation de la Moldavie et les mouvements des cosaques dans les steppes nord pontiques⁸, preuve de l'intérêt du cardinal de Richelieu pour cette zone. Mais le prince Bethlen, à l'apogée de son règne, jouant les arbitres entre la Porte et le Saint Empire, est parfaitement informé de la situation politique occidentale, la crise des relations anglo-françaises et la rupture entre les deux pays (août 1627) lui paraissent suffisamment graves pour envoyer à Paris son propre neveu afin de sonder le terrain des futures relations (printemps 1628)⁹. À ce moment, le prince transylvain est surtout intéressé de savoir quelle est la position française sur son éventuelle candidature au trône polonais – à l'exemple d'Etienne Báthory¹⁰. Sa mort interrompt ces relations. Le nouveau prince, Georges Rákóczi I^{er} (décembre 1630-octobre 1648), qui s'était imposé autant à la Porte qu'aux impériaux, n'inspire d'abord aucune confiance à l'ambassade de France à Constantinople, qui soutient un autre prétendant, et fait savoir à Paris que l'intérêt des Ottomans réside exclusivement dans la guerre avec la Perse¹¹.

- 10 La participation directe de la France à la guerre de Trente ans (1635-1648) provoque un changement d'attitude. Le comte de Césy reçoit de nouvelles instructions pour essayer, simultanément, d'obtenir du Divan ottoman une diversion navale sur les côtes de Naples ou de Sicile et la permission pour le prince transylvain de soutenir, contre les impériaux, les réformés de Hongrie supérieure (la Hongrie des Habsbourgs) et de fomenter des troubles en Pologne, pays favorable aux impériaux¹². En 1638, le prince Rákóczi envoie Johann Bisterfeld en France qui réussit à obtenir un projet de traité entre Louis XIII et la Transylvanie (9 mai 1639, Saint-Germain-en-Laye)¹³. On lui propose de négocier aussi avec les Provinces Unies et la Suède – non sans l'espoir secret de conserver l'argent français pour combler les caisses du Transylvain. De son côté, le cardinal de Richelieu détache le baron Charles d'Avaugour comme émissaire du roi à Alba Iulia. D'autre part, Georges Rákóczi I^{er} doit obtenir l'accord de la Sublime Porte pour « sa » guerre mais, justement le 7 juillet 1642, le sultan signe la paix avec les impériaux. Après de longues négociations avec une délégation suédoise arrivée en Transylvanie (juillet 1642), le maréchal Törstenson ratifie le traité définitif avec la Transylvanie. Traité qui engage aussi la France, (10 juillet 1643).
- 11 Le prince de Valachie, Mathieu Bassaraba de Brâncoveanu (septembre 1632-avril 1654), ancien soldat de Michel le Brave, prévient immédiatement l'empereur par l'intermédiaire d'un envoyé spécial, en août 1643, en ne cachant pas son aversion à faire la guerre aux chrétiens¹⁴. Il existe un profond clivage entre la politique des princes transylvains, hongrois ou magyarisés, et celle des princes roumains toujours attachés à l'idée de la Croisade tardive.
- 12 Mais après la remise du tribut à la principauté de Transylvanie (décembre 1643), la Porte autorise le prince Rákóczi à faire la guerre aux impériaux. Grâce aux traités signés avec la Valachie et la Moldavie, Georges Rákóczi I^{er} obtient pour chacune d'elles des corps d'armées de 2 000 soldats pour son expédition.
- 13 La campagne (février-septembre 1644) de ces forces aide considérablement les confédérés et oblige l'empereur à entamer des négociations de paix à Münster et Osnabrück (mai 1644). Les plénipotentiaires français reconnaissent, cependant, que « *la guerre commencée depuis peu par le prince de Transylvanie est l'une des plus favorables diversions pouvant, dans la conjoncture présente, être capable – si on peut la faire durer – de porter l'empereur et ses adhérents à une paix raisonnable* »¹⁵. Heureux que cette alliance dispense enfin la France d'avoir « appelé les Turcs dans la Chrétienté », le cardinal Mazarin envoie le plénipotentiaire de Croissy en Transylvanie. À peine arrivé, celui-ci assure Mazarin que

grâce à l'aide du Transylvain, « nous pouvons porter la guerre au cœur de l'Autriche »¹⁶. Cela donne naissance au premier traité d'alliance militaire entre la Transylvanie et la France, le 22 avril 1645.

- 14 Dans ces circonstances, avec l'aide intéressée, du prince de Moldavie, Basile Lupu (avril 1634-avril/juillet 1653), qui brigue toujours une couronne, la cour de Vienne, gravement menacée, essaie de pousser à l'insurrection les Roumains de Transylvanie afin de renverser Georges Rákóczi I^{er}¹⁷. La nouvelle campagne du corps d'armée transylvain commandé par le général János Kémény annule l'effet de la défaite de Turenne à Marienthal, contribue au siège suédois de Brünn (Brno), à la victoire de Condé et de Turenne à Nordlingen et permet au maréchal Törstenson de faire une paix honorable avec le Danemark (juillet-août 1645).
- 15 Le commencement de la guerre de Candie et les démarches du résident impérial vis-à-vis de la Porte provoquent alors les ordres réitérés du sultan afin que le prince de Transylvanie cesse la guerre. Contraint par la position menaçante des beys de la frontière ottomane de Hongrie, Georges Rákóczi signe la paix avec Ferdinand III (Linz, 22 août 1645). Le traité définitif (du 16 décembre 1645) qui assure au prince de la Transylvanie et à sa dynastie Szabolcs et Sätmar (Szatmar) une partie des comtés de la Hongrie supérieure (de Tokay à l'est) ne met pas fin à la relation avec la France. Par un échange de lettres officielles (Făgăraș, 22 février 1646) entre le plénipotentiaire français de Croissy, en mission en Transylvanie, et le prince Rákóczi, les deux parties – considérant que seule la pression de la Porte a obligé le prince à faire la paix avec l'empereur et que celui-ci n'avait pas l'intention d'appliquer les dispositions du traité du 16 décembre 1645 – s'engagent à poursuivre leur alliance incluant aussi la Suède. En outre, le prince Rákóczi promet de recommencer la guerre contre l'empereur aussitôt que les alliés auront obtenu l'accord de la Sublime Porte¹⁸. Début mai, de Croissy fait part, à Münster, de l'importance de l'engagement du prince Rákóczi, capable d'une « *diversion aux portes de Vienne et qui a moyen de passer le Danube quand il lui plaist* »¹⁹. Mais au mois de septembre 1646, la Maison d'Autriche accepte toutes les conditions des Français, ce qui rend inutile une nouvelle intervention transylvaine. Néanmoins, la délégation française reconnaît à Münster que, concernant les Suédois, l'intervention transylvaine « *a sauvé leurs affaires en Allemagne pendant que leurs forces estoient occupées contre le roi de Danemark* »²⁰. Ainsi grâce à la France et à la Suède, la Transylvanie figure dans la paix de Westphalie.
- 16 On connaît bien la politique oscillante de Louis XIV face à la Sublime Porte et, régénérée par les vizirs Köprülü, son rêve de créer un empire français d'Orient²¹. Au printemps 1663, le roi sollicite les Affaires étrangères – alors que les séquelles des ravages de la guerre des trois principautés carpatiques contre l'Empire ottoman (1657-1662) sont encore vives – d'établir des contacts avec le nouveau prince transylvain imposé par la Porte, Mihály Apaffi I^{er} (septembre 1661-avril 1690), ainsi qu'avec les mécontents des réformes de la Hongrie supérieure, car « *il peut y avoir de bonnes choses à faire en ces quartiers là pour le bien public, d'où le Roy tiereroit, avec le temps, grand avantage* »²². L'occasion se présente au cours de la guerre de Hollande (1672-1678), quand pour faire face à l'Espagne et surtout au Saint-Empire, le gouvernement de France envoie en Transylvanie une mission composée de l'abbé Dominique Révérend, l'agent officiel Roger du Fresne-Akakia (en liaison avec les ambassadeurs de Louis XIV en Pologne) et les marquis de Béthune et de Forbin-Janson. En plus des informations de l'abbé Révérend sur les Roumains de Transylvanie²³, la diplomatie française parvient à la conclusion d'une nouvelle alliance avec la Transylvanie et avec les « Hongrois mécontents » (le traité de

Făgăraș, 24 mai 1677). C'est donc une armée de 15 000 soldats, soutenue par des subsides français qui doit attaquer l'empereur²⁴. Des officiers français venus de Pologne organisent les troupes transylvaines pour l'attaque en Hongrie. Bien que la paix de Nimègue, intervenue trop tôt, n'autorise pas de combats concluants, la Transylvanie reste l'alliée de la France dans le traité de paix avec le Saint Empire romain germanique (5 février 1679)²⁵.

- 17 Au cours des réunions, et surtout au temps des guerres de la ligue d'Augsbourg (1689-1697) et de succession d'Espagne (1702-1713), la France de Louis XIV essaie de ressusciter la diversion orientale, en soutenant avec l'accord de la Porte ottomane les « Hongrois mécontents » d'Imre Tököly (1682 à 1690) ou le prince transylvain de la révolte contre les Habsbourgs, François II Rakóczi (1703-1712). Refoulée à l'ouest, la Maison d'Autriche se tourne vers l'Europe de l'Est après la débâcle ottomane à Vienne : Kahlenberg réussit à s'emparer de la Hongrie et de la Transylvanie (1684-1690).
- 18 Poussée par la France, la Porte réagit et sous le règne du grand vizir Köprülüzadé Mustapha Pacha (1689-1691), les Ottomans reconquièrent Belgrade (1690) presque simultanément à la victoire obtenue par une armée du prince de Valachie, Constantin Brâncoveanu (octobre 1688-mars 1714), d'Imre Tököly, des Turcs et des Tatares à Zărnești, dans le sud-est de la Transylvanie (11 août 1690). Ces succès ont une importance géopolitique décisive en stabilisant la front de l'Empire ottoman pour plus d'un siècle.
- 19 Des informations de Hambourg datées d'avril 1674 au cours de la guerre de Hollande et passées presque inaperçues, issues de l'*Universel* publié par les Moscovites, contiennent alors un véritable ultimatum pour les principautés de Moldavie et de Valachie : se soumettre au tsar russe. L'agent français de Hambourg ajoute avec prémonition : « *il y a toujours une grande présomption que ce grand-duc de Moscovie se veut rendre Grand Sultan du Nord en conquérant toute l'Ukraine, la Valachie et la Moldavie* ». Très préoccupée par la diversion orientale, la cour de France ne comprend pourtant pas que les guerres du Grand Turc, contre la Pologne, soient aussi anti-moscovites : les grands vizirs Köprülü cherchant à créer une barrière ottomane contre l'expansion russe, plus puissante que la République polonaise, dans les steppes nord pontiques. À cette époque, face aux demandes réitérées de l'ambassadeur français à Constantinople pour que l'Empire ottoman soutienne les « Hongrois mécontents » : « *Les Turcs lui ont déclaré que la Porte ne pouvoit s'ouvrir de deux costés, qu'ainsi, estant ouverte de celuy de Pologne, elle ne s'engageroit pas vers l'Allemagne.* »²⁶ Louis XIV pense alors utiliser à ses fins les principautés roumaines. Mais l'ambassadeur français à Constantinople, le marquis de Nointel, dissuade son roi d'utiliser les princes roumains, qui, dit-il, non sans noircir le tableau « (...) *sont des esclaves et non pas des souverains ; ce sont des Grecs eslevés par argent, qui au bout d'une année ou peu plus, tombent de leur trône dans une prison où ils rendent gorge, et au-delà, de ce qu'ils ont volé* ». ²⁷ Probablement influencé par ce jugement de De Nointel, le roi estime même, en mai 1690, que « *si le dessein de la Transylvanie devenoit impossible, je pourrois offrir les mêmes sommes pour établir le comte Teleki [Tököly] dans la Moldavie et la Valachie* ». La résistance commune du prince de Valachie, Constantin Brâncoveanu et du grand drogoueman de la Porte, le docteur Alexandre Mavrocordato²⁸ fait échouer le plan français.
- 20 Après la mort du « Roi-Soleil », la politique du Régent et du cardinal Dubois a, à la longue, des conséquences importantes pour les principautés roumaines. L'ambassade du marquis de Villeneuve à la Porte, en liaison avec le grand drogoueman, Alexandre Ghica parvient, via la paix de Belgrade (1739), à obtenir non seulement des capitulations plus favorables mais aussi à faire échouer les plans de l'Empire russe sur la Moldavie et à reconstituer

l'unité de la principauté de Valachie par la réunion de la Petite Valachie, ancienne province de l'Empire des Habsbourgs (1718-1739).

- 21 Le modèle offert par la monarchie administrative et le prestige du « Roi-Soleil » ont une répercussion inattendue dans les principautés roumaines. Le premier aspect de cette influence – œuvre du prince Constantin Mavrocordato di Scarlatti – est la formation d'une élite au service de la monarchie roumaine de Constantin Brâncoveanu.
- 22 Par ses règnes dans les deux principautés entre 1730 et 1769, soutenu par l'ambassade de France à Constantinople, voire par la diplomatie française, le prince Constantin Mavrocordato est, à la manière roumaine, un prince des Lumières. Des assemblées des États, réunies à son instigation, décident notamment de la suppression du servage dans les principautés roumaines (le 5 août 1746 en Valachie et le 6 avril 1749 en Moldavie). Et ce n'est pas par hasard que ses premières réformes sont publiées sous le titre « Constitution » dans la *Gazette de France*, numéro 1741.
- 23 Dès le milieu du XVIII^e siècle, l'intérêt français pour la mer Noire et les principautés roumaines devient économique. Est-ce la conséquence d'une « réorientation méditerranéenne » suite aux pertes océaniques entérinées par la paix de 1763 ou la conséquence du développement de la marine française et du port de Marseille ? Assurées par les capitulations de 1740, les positions françaises au Levant ont été prolongées jusqu'à la mer Noire, l'œuvre de Charles de Peyssonel étant bien connue. Et il n'est pas sans intérêt de relever l'arrivée, vers 1760, dans les archives des Affaires étrangères à Paris du testament de Pierre le Grand, apporté de Peterhoff par le chevalier d'Éon. Outre les discussions sur l'authenticité du document, la campagne de Pierre le Grand vers le Danube en 1711, après la débâcle de Charles XII, l'action russe en Moldavie en 1739 et les propos du feld-maréchal Munich à l'impératrice Catherine II ne faisaient que confirmer les aspirations des élites russes. Dans ces conditions, les ambassadeurs de France à Constantinople, le chevalier de Vergennes (1755-1768), et à Varsovie, de Broglie, établissent un système d'information dans les principautés roumaines, situées en première ligne face à l'offensive des Empires russe et autrichien, liés depuis 1726 par une alliance militaire.
- 24 On doit souligner les « craintes » – jugées par Vergennes « pusillanimes » – manifestées en Moldavie par le « renversement des alliances » (le traité de Versailles de 1^{er} mai 1756), qui lie la France avec le Saint-Empire, mais indirectement aussi avec la Russie. Cela n'empêche pas la diplomatie française de porter à la connaissance de Louis XV, le texte suivant : « *Quel coup de chance pour elle [la Russie] de pouvoir faire sa frontière sur le Danube. Elle aurait sur le Niester la forteresse de Bender et Ackirmen, ou Bialogrod, port de la mer Noire et pourrait s'emparer de la belle province de Moldavie qui excite sa convoitise depuis si longtemps. Où en serait la Pologne par rapport aux ressources que les traités lui assurent de la part des Turcs ? Où en seraient ces derniers vis-à-vis de la Pologne dans le cas d'une guerre que les cours de Vienne et de Petersbourg auraient fomentée ? Quelle facilité n'auraient-elles pas pour leur réunion sur le Danube ? Le territoire de Pologne, surtout si elles y plaçaient, comme elles le feront, un roi de leur main serait un plein pied à leur discrétion.* »²⁹ Mots prophétiques que les événements des années 1768-1795 ne feront que confirmer.
- 25 Une lecture attentive de la correspondance diplomatique française de Constantinople montre qu'une grande partie des changements des princes des principautés roumaines depuis le milieu du XVIII^e siècle relève de l'équilibre des forces politiques dans le bassin de la mer Noire et dans l'Europe de l'Est, les intrigues du Phanar et l'argent n'étant que des adjuvants.

- 26 L'affaire de la « Bucovine » est une des questions de sortie guerre les plus épineuses pour la Porte ottomane et la France. Au prix de sa neutralité pendant la guerre russo-ottomane de 1768-1774, la cour de Vienne demande à la Porte une « rectification » de frontière pour faciliter la communication entre la Transylvanie et la Pokutie, nouvelle acquisition des Habsbourgs, occasionnée par le premier partage de la Pologne. La diplomatie française dut faire une assez piètre figure à Constantinople en essayant d'accommoder ses relations traditionnelles avec la Porte et l'appétit « annexionniste » de sa nouvelle alliée. Le Divan ottoman souhaitait, dans la belle tradition byzantine, engager la Russie à s'opposer à la Maison d'Autriche; alors que, pour la première fois, l'élite politique roumaine estimait qu'il fallait solliciter, l'intervention prussienne, et non celle de la France, en faveur de la principauté de Moldavie.
- 27 Le déroulement même de la guerre russo-ottomane de 1768-1774, la présence de la flotte russe en Méditerranée impressionnent la cour de Versailles, très sensible à la ruine de la marine ottomane et à son incapacité à soutenir la résistance des tatars de Crimée et de la forteresse d'Ozû (Oçakov) qui, avec son district, couvre aussi la Moldavie.
- 28 Si en pleine guerre d'Indépendance américaine, la diplomatie française s'efforce d'amener la Porte à signer la convention d'Ayanli Kavak (1779) – explicitant au sens russe la paix de Kuçuk Kainardja – l'imminence de l'annexion de la Crimée par la Russie (1783) et les plans des cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne pour le démembrement de l'Empire ottoman semble modifier de manière décisive la politique française dans la mer Noire et vis-à-vis des principautés danubiennes. En juin 1783, le maréchal de Ségur, secrétaire d'État à la Guerre, propose au roi Louis XVI d'envoyer immédiatement une escadre dans la mer Noire, pour mettre fin à la progression des Russes en Crimée et à leur projet de s'emparer de Constantinople. Pour empêcher l'occupation de la Valachie et de la Moldavie par les forces de Joseph II et Catherine II, il propose aussi de masser une armée de 60 000 hommes, prête à entrer dans les Pays-Bas autrichiens et une autre de la même force pour marcher sur l'Italie, de connivence avec le roi de Sardaigne. Le maréchal de Castries, secrétaire d'État à la Marine, pensait que la France ne pourrait s'opposer efficacement à l'annexion de la Crimée et du Kuban par la Russie, mais qu'une action militaire française, concertée avec la Prusse, devait avoir lieu en cas de menace russe sur Oçakov et de menace autrichienne sur Belgrade. Le maréchal propose donc d'attaquer de concert avec les prussiens les Pays-Bas autrichiens et les « provinces allemandes » de la Russie.
- 29 À la vue de la gravité de la situation, on a la prudence de consulter un expert des questions de la Méditerranée, le marquis Pierre Paul d'Ossun, ancien ambassadeur du roi à Naples et à Madrid. Son mémoire, daté juillet 1783, annonce « *le renversement de l'équilibre de l'Europe et une révolution dans le commerce général* », si le projet des cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg aboutit. Outre la maîtrise de la mer Noire et de la Baltique, la Russie pourrait créer, à court terme, une redoutable marine méditerranéenne. Et grâce à l'occupation de la Moldavie et de la Valachie, de la Bosnie, de la Serbie, de la Bulgarie, de l'Albanie et de la Macédoine, l'empereur Joseph II aurait non seulement l'opportunité d'établir des débouchés sur la mer Noire, mais de former une marine adriatique, de supplanter et même de conquérir Venise et de « circonscire » l'Italie.
- 30 Le 14 juillet 1783, le Conseil d'État est réuni pour discuter de la situation. Le maréchal de Ségur insiste sur le fait « *que l'on peut voir, une fois la Crimée prise, les Russes, en vingt-quatre heures de trajet à Constantinople* », et que même au prix de l'alliance autrichienne, la France

doit agir. Bien que le Conseil a admis l'importance décisive de la conquête de la Moldavie et de la Valachie, et peut-être de la Serbie, la situation financière de la France empêche toute intervention militaire. Néanmoins, une forte pression de la diplomatie française réussit à circonscrire l'avance russe aux anciennes possessions du Khan de Crimée et à mettre temporairement en sourdine les plans des deux cours alliées de Pétersbourg et de Vienne. Elles seront payées par le traité de commerce de 1784, qui assurera aux deux empires alliés des positions exceptionnelles dans les États du sultan.

- 31 Au cours des années suivantes, la France fait des efforts considérables pour renforcer la puissance défensive de l'Empire ottoman au nord-ouest de la mer Noire, d'Oçakov aux principautés roumaines. Le département de la Guerre envoie, en 1784, dans les provinces pontiques ottomanes, une mission (commandant Roux de Bonneval) dont l'âme est l'ingénieur militaire, le capitaine André-Joseph de La Fitte Clavé. Il s'était fait connaître par une étude portant le percement d'un canal Marne-Rhin, ordonné par le roi Louis XVI en 1783. Avec son compagnon du Verne de Presle, il fait une reconnaissance des ports et des fortifications ottomanes de la mer Noire et s'illustre, en 1787, lors de la défense de la forteresse d'Oçakov contre les Russes³⁰. La chute de cette place forte contraint les armées de la tzarine à faire leur jonction avec les impériaux en Moldavie.
- 32 L'importance stratégique d'Oçakov est connue depuis longtemps en France. On espérait pouvoir lancer par ce débouché le commerce de Provence et de Languedoc vers la Podolie, la Volhynie, l'Ukraine et la Lithuanie, pensant à l'abondance des produits agricoles de ces contrées, à distance égale de Marseille ou de Dunkerque et aux taxes plus basses qu'au Sund³¹. La chute d'Oçakov et l'irrésistible marche de l'armée russe vers le Danube obligent le cabinet de Versailles à confirmer son traité de commerce avec la Russie et à retirer sa mission de l'Empire ottoman (1788).
- 33 La Révolution, sans aborder la question idéologique, permet à la France de reprendre ouvertement au Levant et dans les principautés roumaines, la politique d'Ancien Régime qui avait précédé le « renversement des alliances » de 1756.
- 34 L'intérêt du gouvernement de la jeune République française pour la situation de la Pologne impose, aux Affaires étrangères, la présence d'un correspondant à Jassy (hiver 1792-1793), dont les premières informations portent sur les agissements des Russes. La Moldavie, sous le règne du prince Michel Soutzo (décembre 1792-avril 1795) devient, en 1794, la base de l'appui français à la révolution polonaise de Kosciuszko. Organisé par le citoyen Descorches, ambassadeur de la République française à Constantinople, avec des agents locaux, comme Panaiotaki Codrica et Constantin Stamati, un réseau d'informateurs et de courriers aide la résistance polonaise même après la répression de la révolte. Finalement, on obtient de la Porte d'accorder l'asile dans les deux principautés aux réfugiés. Puis, dans le cadre de la campagne d'Italie de Bonaparte, par deux fois au cours de 1797, avec l'aide de l'ambassadeur français, le général Aubert Du Bayet, et du prince Alexandre Callimachi (avril 1795-mars 1799), les Polonais de Moldavie essaient, sans succès, de provoquer une nouvelle insurrection dans le sud de l'ancienne Pologne³². Dans toutes ses actions, on ne peut pas se priver de voir l'ancienne diversion orientale, sûrement compliquée par l'ingérence de la Russie.
- 35 À ce moment précis, surgit l'événement qui devait changer complètement le cours de la Question d'Orient. L'expédition en Égypte de l'armée du général Napoléon Bonaparte, partie de Toulon le 9 juin 1798, provoque, non sans une pression conjuguée russe et anglaise, l'alliance entre le Grand Turc et le tsar (23 décembre 1798). C'est ainsi que prend fin la longue alliance entre la France de l'Ancien Régime et l'Empire ottoman et c'est ainsi

que commence une nouvelle étape pour les relations politiques et militaires de la France avec la Roumanie.

NOTES

1. La bibliographie se rapportant à ces relations est plutôt maigre : une brève synthèse écrite, dans des conditions atroces, pendant la Première Guerre mondiale, par Nicolae Iorga, *Histoire des relations entre la France et les Roumains*, Jassy, 1917 et le livre de Germaine Lebel, *La France et les Principautés danubiennes (du XVI^e siècle à la chute de Napoléon I^{er})*, Paris, 1955, fruit d'un séjour de l'auteur à Bucarest pendant la dernière guerre mondiale.
2. SERVATIE (Alain), « Charles Quint aux yeux des Ottomans », *Les moriscos et Islam*, Alicante, 2000, <http://www.cervantesvirtual.com>
3. Dernière édition roumaine *Documenta Romaniae Historica. B. Țara Românească*, vol. II, éditeurs ștefan ștefănescu et Olimpia Diaconescu, Bucarest, 1972, p. 402-403.
4. Voir le livre essentiel de (G.) Perjes, *The Downfall of the Medieval Kingdom of Hungary*, New York, 1988.
5. HUDITĂ (I.), *Recueil des documents XVI^e-XVII^e siècles*, p.16.
6. Pour la bibliographie des relations entre la France et les principautés pendant la guerre : HUDITĂ (Ioan), NOUZILLE (Jean), « Les relations entre la France et la Transylvanie pendant la guerre de Trente ans : la difficile recherche d'une alliance de revers », *Revue Roumaine d'Histoire*, XXXVI, 3-4 (1997), p. 173-190.
7. Une source narrative de premier ordre : *La chronique de la Transylvanie (1605-1664)* par le notaire Georg Kraus de Schaesbourg (Sighișoara, éditions. E. Reuss-Mârza, Gh. Duzinchevici, Bucarest, 1965).
8. HUDITĂ (I.), *op. cit.*, p. 37-42.
9. *Ibidem*, p. 42.
10. *Ibidem*, p. 43, 45, 66, 47. Du vivant de Bethlen son dernier émissaire en France fut un certain Montesfrin, Français marié en Transylvanie (*Ibidem*, p. 50).
11. HUDITĂ (I.), *Documents*, p. 65, 66-67, 71, 67-68.
12. *Ibidem*, 72-73.
13. MAE (Paris), *Correspondance politique, Hongrie*, 1, f.105-107 version française signée par le roi Louis XIII et par de Bouthiller (Archives Historiques Bucarest, Mf. France, rôle 84, c. 759-761).
14. IORGA (N.), *Etudes et documents concernant l'histoire des Roumains. IV. Les liaisons des Principautés Roumaines avec la Transylvanie de 1601 à 1699* (en roumain), Bucarest, 1902, p.CCVII-CCIX.
15. MAE (Paris), *Mémoires et documents, France*, t.1418, f.175. cf. NOUZILLE (J.), *op. cit.*, p. 186.
16. HUDITĂ (I.), *op. cit.*, p. 91 (doc. 94).
17. NOUZILLE (J.), *op. cit.*, p. 190.
18. ZINKEISEN (J. W.), *Geschichte des osmanischen Reiches*, vol. IV, p. 552-557 ; DUMONT (J.), *Corps universel diplomatique du droit des gens...*, Amsterdam - La Haye, vol. VI¹, p. 329-331 ; 333-335.
19. NOUZILLE (J.), *op. cit.*, p. 188.
20. HUDITĂ (I.), *op. cit.*, p. 90 (le 15 juillet 1645), et la confirmation impériale, p. 80-81. Mais l'appel à Rákóczi, émana aussi de Mazarin qui dépêcha en grande hâte un courrier, le comte Renauld

d'Aumont, seigneur de Clairvaux, pour persuader le prince d'entrer en campagne [KRAUS (Georg), *op. cit.*, p. 122].

21. Voir aujourd'hui le livre splendide de Faruk Bilici, *Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul*, Ankara, 2004.

22. Voir IOSIPESCU (Sergiu) et ANTON-MANEA (Cristina), « Un envoyé du Roi-Soleil en Transylvanie », *Magazin Istoric*, 1976.

23. HUDITĂ (I.), *op. cit.*, p. 143 (doc.181).

24. HUDITĂ (I.), *Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVII^e siècle (1635-1683)*, Paris, 1927, Monumenta Comitialia Regni Transylvaniae, vol.XVI, p.417-418.

25. HUDITĂ (I.), *Répertoire des documents concernant les négociations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVII^e siècle*, Paris, 1926, p.201.

26. HUDITĂ (I.), *Documents...*, p. 205 (doc. 307).

27. *Ibidem*, p. 238 (doc. 369, de Nointel à l'évêque de Marseille, le 18 juin 1676).

28. Cf. IORGA (N.), *Histoire des relations ...*, p. 43-44.

29. ALEXANDRESCU (Maria M.), BULGARU (Dersca), *Călători străini despre Țările române*, vol. XI, eds. Maria Holban, București, 2000, p. 673-679.

30. Pour ce personnage très important pour les relations entre la France et les principautés roumaines, voir le livre de Nestor Camariano, *Alexandre Mavrocordato. Le Grand Dragoman. Son activité diplomatique (1673-1709)*, Thessaloniki, 1970.

31. *Hurmuzaki/Odobescu*, Supplément I³, p. 9, 10.

32. V. VIANU (Al.), « La révolte polonaise de 1794 et les pays roumains », *Revue Roumaine d'Histoire*, t. 1, 2 (1962), p. 477-485.

RÉSUMÉS

Cette première analyse des relations politiques et militaires entre la France et les principautés Carpatho-danubiennes de la fin du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e siècle, montre qu'il s'est forgé un partenariat entre le « Roi Très-Chrétien » (c'est-à-dire le roi de France) et le « Grand Turc ». Depuis le début de l'alliance ottomane, la cour de France s'est efforcée d'établir un lien direct avec la cour de Transylvanie d'Alba Julia et avec les cours romaines de Jassy et Bucarest. L'objectif principal de ces liens était de faire diversion sur le plan militaire en arrière de la monarchie des Habsbourgs. Lors de la guerre de Trente Ans, la cour française signa en 1645 le premier traité militaire avec le prince de Transylvanie György Rákóczi mais la coopération militaire avec le corps expéditionnaire de Walachie et de Moldavie était, elle, plus ancienne (1644). Un autre traité militaire entre la France et la Transylvanie fut signé en 1677, lorsqu'une mission militaire française organisa la diversion de Transylvanie contre les Habsbourgs en « Hongrie supérieure » lors de la guerre de Hollande (1672-1678). Par la trêve de la diplomatie française, la Transylvanie entra dans le traité Nimwergen, comme ce fut le cas pour la paix de Westphalie, en tant qu'allié de la France. Même si les princes Hongrois de Transylvanie avaient pris parti de soutenir l'alliance franco-ottomane anti-Habsbourg, les princes roumains de Walachie et de Moldavie penchaient plutôt vers la politique traditionnelle de croisade. Avec le XVIII^e siècle, la situation changea. Une partie non négligeable de l'élite roumaine soutint la politique française en Europe de l'Est et en mer Noire pour lutter contre l'expansion des Russes et des Habsbourgs. Les cours de Bucarest et de Jassy, les familles princières de Racovitza et

Mavrocordato se joignirent aux efforts de l'ambassade de France à Constantinople dans le soutien à la résistance des Polonais et des Tartares contre les tsars. Forte de l'assentiment de la « Sublime Porte », la Moldavie devint même une base pour le soutien français au soulèvement révolutionnaire de Kosciusko de 1794. L'expédition en Égypte de Napoléon Bonaparte (1798) provoqua un véritable bouleversement de la politique traditionnelle en Orient et l'avènement d'une nouvelle ère dans les relations franco-roumaines.

Political and Military relations between France and the Principalities of Transylvania, Moldavia and Walachia. This first review of the political and military relations between France and the Carpatho-Danubian Principalities from the second quarter of the 16th Century to the end of 18th states the dependence of these contacts with the special partnership of the “very Christian king” (i.e. the king of France) with the Great Turk. From the beginning of the Ottoman alliance, the French Court tried also to establish a direct relation with the Transylvanian Court of Alba Julia and subsequently of the Romanian Courts of Jassy and Bucharest. The principal aim of these direct relations was to organize a useful military diversion in the rear of the Habsburg Monarchy, during the French competition with the Holy Roman-German Empire. By a geopolitical point of view the Romanian military interventions of 1529 and 1556 in Transylvania against the Habsburg forces were conducive to the military French operations confronted the same enemy. The French Embassy in Constantinople interfered in the election of some of the princes of Walachia and Moldavia – the case of Peter Ear-ring (1583-1585) was well known – in respect to improve the anti-Habsburg diversion and by a Christian alliance in East to avoid the opprobrious partnership with the Enemy of the Holy Cross. During the Thirty Years war, the French Court signed in 1645 the first military treaty with the Transylvanian prince György Rákóczi I, but their army cooperation – with Walachian and Moldavian expeditionary corps too – was elder, dating from 1644. Another military treaty between France and Transylvania was signed in 1677, when a French military mission organized the Transylvanian diversion against the Habsburg in Upper Hungary, during the war of Holland (1672-1678). By the French diplomacy intermission, Transylvania was included in the Nimwegen Treaty – as it was in the Westphalia Peace – as an ally of France. However if the Hungarian princes of Transylvania were interested to sustain the anti-Habsburg the Ottoman-French alliance, the Romanian princes of Walachia and Moldavia rather leaned to the traditional politic of the Crusade. With the 18th Century, the situation changed. A representative part of Romanian elite supported the French politics in East Europe and in Black Sea, against Russian and Habsburg expansions. The Courts of Bucharest and Jassy, the princely families of Racovitza and Mavrocordato contributed to the French Embassy in Constantinople efforts to sustain the Polish and Tartar resistance against the tsars. With the Sublime Porte assent Moldavia was even a base for the French support to the Kosciusko revolutionary uprising of 1794. Napoleon Bonaparte's expedition in Egypt (1798) provoked a veritable upset of the traditionally politics in East and the beginning of a new period in the French-Romanian relations.

INDEX

Mots-clés : relations internationales, Roumanie

AUTEUR

SERGIU IOSIPESCU

Docteur ès lettres, historien et ancien directeur scientifique du Patrimoine, il est l'auteur d'ouvrages portant sur l'histoire militaire roumaine au Moyen Âge et à l'époque moderne. Il est actuellement chef du Département d'histoire militaire à l'Institut d'études politiques de défense et d'histoire militaire de Bucarest.